

IA FREEDA, jusqu'ici tout va bien...

"Je redoute le jour où la technologie dépassera nos relations humaines : le monde engendrera une génération d'idiots."



Nous contacter :

cgt-socotec@laposte.net

Notre site :

<http://cgt-socotec.free.fr>

IA FREEDA

Ce jeudi 16 avril 2026 était présenté au CSE le projet IA de Freeda pour la lecture des plans, la possibilité de remplir des rapports sous l'œil critique de l'ingénieur CTC, le tout supervisé plus haut par la direction, les services techniques ? Où va-t-on avec ce projet ?

IA, Freeda, quels Risques, quelles interrogations à ce stade ?

Erreur d'interprétation : l'IA peut mal lire un plan, rater un détail, ou attribuer une mauvaise signification à une information contextuelle. **Hallucination ou faux positif** : elle peut inventer une information ou signaler un problème inexistant, ce qui peut fausser le rapport. **Dépendance excessive** : l'ingénieur peut finir par moins vérifier lui-même, ce qui affaiblit le réflexe critique et augmente le risque d'erreur. **Mauvaise qualité des données** : si le plan est incomplet, mal scanné ou ambigu, l'IA peut produire une sortie trompeuse. **Traçabilité insuffisante** : sans journal clair de ce que l'IA a fait et de ce que l'humain a validé, il devient difficile d'expliquer une erreur ou de se défendre en cas de litige ? Le projet n'y répond pas... **Responsabilité professionnelle engagée** : même si l'outil a aidé, l'ingénieur reste exposé s'il valide un rapport erroné sans contrôle suffisant, à cela s'ajoute la charge de travail, les cadences, de ce que l'employeur supervise, de ce que la DSTI supervisera ou deviendra ?



Le Contrôleur Technique et l'IA ?

Le Pénal ?

La Direction de Socotec ?

La DSTI ?

Risques spécifiques au contrôle technique ? Dans le contrôle technique, l'enjeu est plus sensible parce qu'une erreur de lecture peut conduire à un rapport incomplet ou faux, puis à une mauvaise décision sur la sécurité d'un ouvrage, d'un sinistre éventuel, de morts, du risque pénal avec l'IA ? Si le rapport est rempli automatiquement puis signé trop vite sous la pression du chiffre ou de primes, le risque n'est pas seulement technique : il devient aussi juridique et assurantiel. Le vrai point critique est donc la frontière entre assistance et validation finale : l'IA peut préparer, mais l'ingénieur doit vérifier et assumer la conclusion **Environnement**, le projet ne présente rien en termes d'impacts, **GEPPMM**, si l'IA va avoir des impacts sur l'organisation du travail et l'emploi à court, moyen ou long terme, ce que la direction réfute, le projet présenté est taiseux sur l'évolution des métiers, tout comme l'absence **d'évaluation des risques psychosociaux** et **l'absence de DUERP** mis à jour à ce stade. Tout cela interroge tout comme l'investissement **d'un demi millions d'euros** avec la sté Freeda à titre d'exclusivité. Enfin sur le nucléaire ou l'armée par exemple pour les plans, le réflexe prudent serait : **si c'est militaire, nucléaire ou site sensible, on ne traite pas comme une affaire IA ordinaire, mais le projet n'en parle pas. La direction précise qu'elle ne veut pas mécaniser le métier de contrôleur technique, mais que si à l'avenir cela apparaissait, le métier serait remplacé par des activités à plus forte valeur ajoutée que la lecture de plans.**



Décision

Expertise

La CGT ?

En conclusion pour la CGT, la présentation de l'IA Freeda par la direction interroge, ne répond pas à toutes les questions des élus dans l'intérêt des salariés. La CGT a voté pour une expertise, Sextant est désigné. L'expertise est là pour répondre et proposer des axes, protéger les salariés. Le risque n'est pas que FREEDA "se trompe" seulement, mais qu'un ingénieur s'appuie trop sur elle et laisse passer une erreur qui reste ensuite de sa responsabilité avec une direction que nous ne voyons pas dans ce potentiel schéma ? Le bon usage serait donc celui d'un outil d'aide à l'analyse, jamais d'un remplaçant du contrôle technique humain. Quid de l'avenir du métier, de la GEPPMM, de l'évaluation des RPS sur ce projet, des impacts sur l'emploi et les conditions de travail, des nouvelles missions à forte valeur ajoutée de l'impact sur l'environnement, le climat ?...

Je vous ai prévenu en 1984 et vous n'avez pas écouté... Sujet de pure fiction... à l'époque.



Vos élus

Corinne BERTRAND
Richard LETOURNEUR
Sylvain TOULERON

Sandrine BELOT
Sandrine BARDOUX
Grégory KOCH

Aline GAULUPEAU
Gilles HABICHE
Carine ARNOULT